



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Boisement de prairies et herbages avec un mélange d'essences forestières majoritairement feuillues (77%) d'une surface totale de 22,0044ha (boisement réel de 10,60ha) au lieu dit "Château de Gassart", commune de Saint Hymer (14130). Arrêt de l'activité agricole (retraite).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

FORET-NORMANDIE-BRETAGNE

Raison sociale

N° SIRET

8 4 2 9 2 3 5 7 5 0 0 0 1 8

Type de société (SA, SCI...)

EURL

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

DUBOYS FRESNEY

☒ Monsieur

Prénom(s)

Etienne

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 c)	Premiers boisements d'une superficie totale de plus 0,5 ha (boisement réel 10,60ha)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un ensemble boisé sur une descente de vallon face à la propriété allant vers le ruisseau de la Fontaine Magard, versant exposé Est, limité au Nord par la route de Saint-Hymer, à l'Est le ruisseau, au Sud par des vergers et à l'Ouest la propriété et un bosquet. Ces herbages sont encore exploitées pour le fourrage et ceux depuis plus de 50 ans (à l'exception des parcelles cadastrales A304 et A308 qui étaient des vergers avant 1960). Les plantations seront majoritairement feuillus à 77% et résineuses à 23%. A l'exception d'une parcelle qui sera plantée en monoculture feuillus (moins de 19% du projet), les plantations seront mélangés de trois à quatre essences différentes.

Nous maintiendront en l'état toutes les haies et ripisylves. Aucune plantation ne se fera à moins de 10 mètres des cours d'eau et les pourtours des plantations sur 5/6 mètres seront laissés en l'état pour les chemins d'exploitations futures (env. 11,40ha).

4.2 Objectifs du projet

- Valorisation de terres libres d'occupation : production de bois d'oeuvre sur plusieurs générations,
- Création d'un patrimoine ayant un impact positif pour l'environnement (fixation du carbone, épuration de l'air, amélioration de la qualité de l'eau, limitation des intrants chimiques sur plusieurs générations),
- Habitat pour la faune sauvage,
- Lutte contre l'érosion,
- Amélioration de continuités forestières, agrandissement de massifs,
- Préservation des milieux,
- Loisirs (chasse, promenade)
- Mise en valeur paysagère,
- Autres.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Préparation du sol au cover-crop uniquement sur la ligne (en bandes et non en plein) - environ 5 jours
Plantations majoritairement en mélange 77% feuillus et 23% résineux (voir annexes dispositifs de plantations)
Mise en place de protections individuelles sur les feuillus (exception des Robiers) et répulsifs gibiers sur les résineux (TRICO) - environ 1 mois (le répulsif est naturel à base de laine de moutons)

On maintient les haies et on s'écarte de 10 mètres des cours d'eau.

Après autorisation, les travaux pourraient s'effectuer entre novembre 2025 et mai 2027 (durée 1 mois) en fonction du climat et des stocks en pépinière.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Itinéraire sylvicole classique

Prévisions de 3 passages en dégagements des plantations : passage d'un broyeur une ligne sur deux et dégagements manuels sur les lignes de plants : année n+2, année n+4 et année n+6.

Regarnis possible en n+2

Prévisions d'une taille de formation en n+8 si nécessaire

Retrait des protections individuelles en n+10

1ère éclaircie : ouverture de cloisonnements toutes les 5èmes lignes en n+18 (20%) et éclaircie légère (5%)

2ème éclaircie en n+27 (résineux rotation tous les 9ans) et n+28 (feuillus rotation tous les 10ans)

Ainsi de suite ...

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Après la validation de cette demande d'examen au cas par cas préalable, une demande d'Autorisation sera déposée auprès du département du Calvados. Une fois les autorisations acceptées, nous mettrons fin au bail rural encore en cours, puis un changement de nature de terrain sera déposé.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de totale	22,0044ha
Surface réel de boisement	10,6000ha
Surface maintenue en herbe pour les chemins d'exploitations (5/6m) ainsi celle maintenue en haies, en ripisylves (10m) ou en vergers.	11,4044ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU - ZNIEFF II : Vallée de la Touque et ses petits affluents - ZNIEFF I : La Touques et ses affluents - zones de protections de Biotope au niveau des cours d'eau (hors projets + de 10mètres) captage

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	ZNIEFF de type I : LA TOUQUES ET SES PRINCIPAUX AFFLUENTS-FRAYERES (le projet n'est pas dans la zone du projet mais à proximité) ZNIEFF de type II : VALLEE DE LA TOUQUES ET SES PETITS AFFLUENTS
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Cours D'Eau Du Bassin Versant De La Touques (hors projet car retrait) à + de 10 mètres (le projet n'est pas dans la zone du projet mais à proximité)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Perturbation sur la flore et la faune par le changement du milieu, implantation de nouvelles essences
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	remplacement d'herbages et prairies par de la surface forestière
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Fortes pluies et tempêtes peuvent gêner le chantier et provoquer des dégâts dans les plantations
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☒	☐	Risques involontaires de transmissions d'attaques fongiques, d'insectes, ...
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☒	☐	Risques d'attaques fongiques, d'insectes

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	livraisons ponctuelles d'un cover-crop, d'une pelleteuse, de 13 859 arbres, de 10060 protections individuelles et de 10 060 piquets peu d'impact
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	peu d'impact, le cover-crop représente du bruit mais ponctuellement (quelques jours)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	possibilité de fuite d'huile de machines
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☒	☐	Changement paysager : création d'une forêt
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	boisements d'herbages à caractère agricole changement d'usage du sol sylviculture

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

On évitera d'effectuer le chantier en période de pluies.
On effectuera aucun travaux à moins de 10 mètres des cours d'eau.
On retirera les protections individuelles au bout de 10 ans pour éviter la pollution.
Usage d'huile biodégradable pour les engins.
Retrait de tous déchets potentiels au fur et à mesure du chantier.
Les travaux de plantation seront réalisés en dehors des périodes de nidification

- On évitera d'effectuer le chantier en période de pluies.
- On effectuera aucun travaux à moins de 10 mètres des cours d'eau.
- On retirera les protections individuelles au bout de 10 ans pour éviter la pollution.
- Usage d'huile biodégradable pour les engins.
- Retrait de tous déchets potentiels au fur et à mesure du chantier.
- Les travaux de plantation seront réalisés en dehors des périodes de nidification

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'implantation de ce projet est bénéfique sur la région et l'environnement. La région du Calvados est peu boisée. La création d'une forêt permet la captation du CO2 et est important pour la faune et la flore (véritable réserve biologique). Les racines des arbres filtrent et purifient les eaux. Ce projet n'a pas d'effet négatif notable sur son environnement proche et éloigné.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Relevés de propriété + pièces d'identités	☒
2	Carte du PLU de Saint Hymer	☒
3	Cartes des périmètres de captages d'eau	☒
4	Dispositifs de plantations par parcelles	☒
5	Tableaux du nombres de plants et types d'essences	☒

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom Dubois Fresney

Prénom Etienne

Qualité du signataire Mandataire et gestionnaire forestier

À Senneville sur Fécamp

Fait le 01/05/2025



Signature du (des) demandeur(s)